



CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole (Siren : 241700632)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gémozac
Arrondissement	Saintes
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/1995
Date d'effet	26/12/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Loïc GIRARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32-34 avenue de la Victoire
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17260 GEMOZAC
Téléphone	05 46 94 50 19
Fax	05 46 94 23 88
Courriel	cdcgemozac@mairie17.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 500
-----------------------------	--------

Densité moyenne 54,65

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Berneuil (211700448)	1 165
17	Cravans (211701339)	929
17	Gémozac (211701727)	2 893
17	Jazennes (211701966)	539
17	Meursac (211702329)	1 497
17	Montpellier-de-Médillan (211702444)	686
17	Rétaud (211702964)	1 092
17	Rioux (211702980)	961
17	Saint-André-de-Lidon (211703103)	1 132
17	Saint-Simon-de-Pellouaille (211704044)	660
17	Tanzac (211704382)	319
17	Tesson (211704416)	1 067
17	Thaims (211704424)	385
17	Thézac (211704457)	332
17	Villars-en-Pons (211704697)	577
17	Virollet (211704796)	266

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <p><i>COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <p><i>COMPÉTENCES OPTIONNELLES : EAU</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <p><i>COMPÉTENCES OBLIGATOIRES Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <p><i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement. La Communauté de Communes a compétence dans l'élaboration et la mise en œuvre du volet opérationnel des actions conduites dans le cadre de l'Aménagement et de la gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau et des milieux aquatiques associés aux bassins versants hydrographiques et s'appuie sur les missions suivantes détaillées dans l'article L.211-7 : -1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique -2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau -5° La défense contre inondations et contre la mer -8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines Ce volet opérationnel est complété par des actions, définies par le même article L.211-7 du code de l'Environnement, hors GEMAPI : -10°</i></p>

L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique -11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques -12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassin, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

- Autres actions environnementales

COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

Sanitaires et social

- Action sociale

COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Action sociale d'intérêt communautaire : Politique de l'enfance : A. Création, réalisation, animation d'équipements d'accueil ou de loisirs d'intérêt communautaire à destination des enfants de zéro à 17 ans. Participation à la réalisation et à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi des contrats d'objectifs s'appuyant sur un projet éducatif local ou toutes autres formes de diagnostics. B. Aides aux associations gérant les Centres de Loisirs Sans Hébergement et aux associations assurant des actions d'éveil en matière de petite enfance. C. Participation financière et aide à la création d'activités périscolaires comprenant : - déplacements, animations, initiation musicale, classes vertes, classes de neige, classes de découverte, initiation à l'informatique ainsi qu'aux pratiques sportives et culturelles. La Communauté de communes pourra participer au financement des investissements accessoires nécessaires à la réalisation de ces activités (petits équipements et supports pédagogiques).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Développement politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Actions de développement économique favorisant l'implantation ou l'extension d'entreprises y compris agricoles et forestières. Promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme. Mise en valeur touristique des rivières et des plans d'eau.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Construction, aménagement entretien, gestion ou acquisition d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Construction, aménagement entretien, gestion ou acquisition d'équipements culturel d'intérêt communautaire.

- Activités péri-scolaires

COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Politique de l'enfance : a Création, réalisation, animation d'équipement d'accueil ou de loisirs d'intérêt communautaire à destination des enfants de zéro à 17 ans. Participation à la réalisation et à la mise en oeuvre ainsi qu'au suivi des contrats d'objectifs s'appuyant sur un projet éducatif local ou toutes autres formes de diagnostics. B. Aide aux associations gérant les Centres de Loisirs Sans Hébergement et aux associations assurant des actions d'éveil en matière d epetite enfance. C. Participation financière et l'aide à la création d'activités périscolaires comprenant : déplacements, animations, initiation musicale, classes vertes, classe de neige, classes de découverte, initiation à l'informatique ainsi qu'aux pratiques sportives et culturelles. La Communauté de communes pourra participer au financement des investissements accessoires nécessaires à la réalisation de ces activités (petits équipements et supports pédagogiques).

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES : Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur. Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Etudes et programmation

Mise en place, développement; gestion et coordination d'un Système d'Information Géographique sur le territoire communautaire.

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>COMPÉTENCES OPTIONNELLES</i> Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement non social <i>COMPÉTENCES OPTIONNELLES</i> : Politique du Logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>COMPÉTENCES FACULTATIVES</i> : Prise en charge de la contribution financière des communes au budget du SDIS
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>COMPÉTENCES FACULTATIVES</i> : Infrastructures et réseaux de communications électroniques : Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, compétence prévue au I de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>COMPÉTENCES OBLIGATOIRES</i> Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.
- Création et gestion des maisons de services au public <i>COMPÉTENCES OPTIONNELLES</i> : Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>COMPÉTENCES FACULTATIVES</i> : Animation et gestion d'un service d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie. Aides aux associations caritatives et d'insertion par l'emploi. Gestion d'un service de police municipale intercommunale : Une convention précisera les conditions de mise à disposition des agents de police auprès des communes membres.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
17	SM Charente Aval (SMCA) (200086031)	SM fermé	160 687
17	SM du bassin de la Seugne (SYMBAS) (200078095)	SM fermé	50 895
17	SM CYCLAD (251701900)	SM fermé	228 731
17	SM du bassin de la Seudre et de ses affluents (200051563)	SM fermé	40 398
17	SM d'accompagnement du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Seudre (200009736)	SM fermé	184 616
17	SM du Pays de Saintonge romane (251710562)	SM fermé	94 507
17	SM de la Basse Seugne, du Gua et du Pérat (200051456)	SM fermé	19 219
17	SOLURIS (Solutions numériques territoriales innovantes) (251702320)	SM ouvert	928 648
17	SM départemental de la voirie des communes de la Charente Maritime (251701827)	SM fermé	537 894
17	Syndicat intercommunautaire du littoral (251710687)	SM fermé	202 347
16	SM pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (251601787)	SM ouvert	922 330

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)